

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'ancien site SEBES à Esch-sur-Sûre se caractérise comme suit :

Les immeubles de la station de traitement (Trinkwasseraufbereitungsanlage) (GEN/RAR) sont situés à l'ouest de la localité d'Esch-sur-Sûre, sur une colline directement au sud du mur du barrage. Les travaux de construction ont commencé au milieu des années 1960, après que le barrage avec son mur a été terminé à la fin des années 1950. Le SEBES (Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre) était le maître d'ouvrage, tandis que l'administration des Ponts et Chaussées avait la direction générale du projet¹. Pour la construction et les différentes installations techniques des bureaux et des firmes spécialisées ont été consultés². À l'époque, il s'agissait d'un projet de construction très important qui a permis le développement démographique et urbanistique du pays (IAE/RAR). Tandis que la mise en service a eu lieu en 1969, l'inauguration officielle a eu lieu le 29 octobre 1971³. Avec la nouvelle station inaugurée en 2023 à Eschdorf celle d'Esch-sur-Sûre est devenue obsolète et a été mise hors service le 14 juillet 2023⁴.

Certains des bâtiments présentent des caractéristiques du modernisme d'après-guerre, mettant en avant les matériaux modernes, la fonctionnalité, la lumière, le tout en ayant recours à un langage de formes et de lignes géométriques et en jouant avec les contrastes entre les différents matériaux et leurs surfaces/couleurs (PDR). Ainsi, les immeubles présentent des constructions à ossatures en béton avec des façades soit légères (aux châssis en aluminium avec des panneaux teintés ou vitrés), soit massives (en béton apparent ou avec des parements en pierres naturelles) (AUT/PDR). Bien qu'il s'agisse d'un site technique/industriel et fonctionnel, un grand soin a été porté sur l'intégration dans le paysage et sur la conception architecturale. En effet, les espaces d'accueil, de réunion et d'exposition sont mis en évidence par des compositions architecturales de qualité et des éléments de finition représentatifs. Par ailleurs, les parties purement fonctionnelles exposent aussi une grande qualité esthétique.

Bien que tous les bâtiments de l'ensemble ne présentent pas d'intérêt historique et architectural, trois corps de bâtiment présentent une plus grande pertinence en raison de leurs valeurs patrimoniales. Il s'agit, premièrement, du corps de bâtiment abritant le hall d'accueil / la salle de commande / le hall des pompes / les salles de réunion ainsi que les espaces représentatifs

¹ Luxemburger Wort, 3 avril 1965, p.9.

Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre - SEBES, L'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg : le barrage, les installations, le traitement, les conduites, 1972, p.166-167.

² *Ibid.*

Les plans de construction n'ont pas été trouvés au cours des présentes recherches.

³ Ministère d'Etat, Bulletin de documentation, n°11, Service information et presse, Luxembourg, octobre 1971, p.12-18.

⁴ Tageblatt, 110.000 Kubikmeter täglich/Neue Wasseraufbereitungsanlage in Eschdorf offiziell eingeweiht, 17 juin 2023.

d'exposition ; deuxièmement, du bâtiment abritant la filtration ; et, troisièmement, du corps de bâtiment hébergeant les flocculateurs.

Le corps de bâtiment abritant le hall d'accueil / la salle de commande / le hall des pompes / les salles de réunion ainsi que les espaces représentatifs d'exposition :

L'immeuble est implanté selon un plan en L et les deux façades principales, orientées sud-ouest, se distinguent par de grandes baies aux châssis métalliques, dotés par des panneaux teintés et des vitres (AUT/PDR). L'immeuble s'élève sur deux niveaux et est surmonté par une toiture plate. La façade nord-ouest est aveugle et présente un parement en pierres naturelles (AUT/PDR). Les autres façades (« arrières ») sont traitées avec moins d'importance. A l'intérieur, la représentativité du hall d'entrée saute aux yeux. En effet, la pièce est dominée par l'escalier qui est mis en valeur non seulement par sa taille, mais aussi par son geste et sa forme courbée (se prolongeant au palier du premier étage), qui est en contraste avec la rigueur orthogonale du reste de l'immeuble. Sous l'escalier, était exposée jadis, parmi des fontaines, la sculpture « la porteuse d'eau » de l'artiste Charlotte Engels⁵. Les revêtements de l'escalier, des sols et des murs en marbre de différentes teintes augmentent davantage l'aspect représentatif du hall (AUT/PDR). Depuis le hall d'accueil, on a accès à la salle de commande. Elle se trouve derrière de grandes vitres. Le revêtement synthétique bleu au sol y est toujours en place, de même que le grand tableau synoptique (AUT/PDR). Ce tableau est intégré dans un grand mur concave en lambrissage. Du hall d'accueil, on a aussi accès au hall des pompes qui présente des revêtements de sol d'origine (AUT/PDR). Au premier étage se trouvent de vastes espaces d'exposition ayant conservé leurs dallages en marbre, de même que leurs murs lambrissés et en briques rouges (AUT/PDR). Les salles de réunion sont précédées par un vestiaire ayant gardé ses lambrissages et son revêtement de sol de l'époque (AUT/PDR). Tandis que la petite salle a été transformée, la grande salle est conservée de manière très authentique. En effet, elle a conservé la majorité de ses éléments de finitions ; allant du lambrissage en passant par les lustres et jusqu'aux interrupteurs (AUT/PDR). La cuisine, qui se trouve derrière la salle de réunion, est également conservée dans sa composition d'origine (AUT/PDR).

Les corps de bâtiment abritant la filtration et les flocculateurs :

Les deux bâtiments sont construits selon un plan rectangulaire et ont des dimensions similaires. Le premier est directement adossé au bâtiment d'accueil et le second est lié au premier par des structures plus petites, moins marquantes sur le plan architectural. Bien que ces deux grands bâtiments soient avant tout fonctionnels, ils possèdent également une valeur esthétique. Leur style architectural est d'ailleurs similaire à celui du bâtiment d'accueil. En effet, ils présentent des structures en béton avec des ouvertures dotées de châssis en aluminium. On y retrouve un jeu de lignes orthogonales, ainsi qu'une combinaison de matériaux et de surfaces, notamment sur les façades principales orientées nord-est. Les toitures des deux immeubles rappellent en quelque sorte les toitures en shed ou à redents caractéristiques de l'architecture industrielle de la fin XIX^e/début XX^e siècle. En effet, les toitures présentent des crénelures en répétition (bien que droites, contrairement aux pentes des toitures en shed) assurant l'éclairage et la ventilation par les côtés.

À l'intérieur, le bâtiment consacré à la filtration présente (de façon simplifiée) des cuves et des tuyaux pour l'eau filtrée, surmontés des bassins de filtration. Le style et la conception architecturale sont cependant également perceptibles dans cette partie de l'ensemble. En effet, la composition

⁵ Revue, 14 avril 1973.

orthogonale des bassins de même que les revêtements de surfaces en différents carrelages sont caractéristiques de l'époque de construction (AUT/PDR).

En ce qui concerne le bâtiment abritant les flocculateurs, il présente (de manière simplifiée) deux grands flocculateurs qui se composent d'une partie inférieure d'un tronc conique de plus de 5 mètres et d'une partie supérieure cylindrique d'une hauteur de 4 mètres et d'un diamètre de 22 mètres⁶. Comme pour le bâtiment de la filtration, ici aussi, la partie supérieure (le bord supérieur) est visible et accessible, et conçue de manière volontairement esthétique. Bien que le bâtiment des flocculateurs n'ait pas pu être visité de l'intérieur, d'après les dernières informations, il présente toujours les éléments typiques pour son époque de construction (AUT/PDR).

A l'époque de construction, l'ensemble des bâtiments de la station de traitement a été innovant au niveau technique tout en mettant l'accent sur l'architecture et l'esthétique. En effet, les trois immeubles les plus importants présentent un mariage réussi entre une architecture fonctionnelle/industrielle et des éléments de qualité architecturale. Ils sont authentiques et caractéristiques pour leur époque de construction (années 1960) et présentent une grande valeur patrimoniale, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. En effet, ils ont conservé leur structure bâtie et beaucoup d'éléments de finition. En outre, la station de traitement est un important témoin de l'histoire de l'approvisionnement en eau potable du pays et par conséquent aussi de son développement démographique et urbanistique. Ainsi, les bâtiments présentent un intérêt public à être protégés d'un point de vue historique, architectural, technique et industriel.

Les critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), rareté (RAR), période de construction (PDR), histoire industrielle, artisanale, économique ou scientifique (IAE).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national du bâtiment abritant le hall d'accueil situé sur l'ancien site SEBES à Esch-sur-Sûre (no cadastral 930/2679).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national du bâtiment abritant la filtration situé sur l'ancien site SEBES à Esch-sur-Sûre (no cadastral 930/2679). 12 voix pour un classement et 2 abstentions.

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national du bâtiment abritant les flocculateurs situé sur l'ancien site SEBES à Esch-sur-Sûre (no cadastral 930/2679). 9 voix pour un classement et 5 voix contre un classement.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 18 décembre 2024

⁶ Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre - SEBES, L'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg : le barrage, les installations, le traitement, les conduites, 1972, p.55-63.